

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1664**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien supérieur en systèmes mécaniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ADALES - CFA Léonard de Vinci	Président de l'Association CFA Léonard de Vinci (association 1901); Le Directeur du CFA Léonard de Vinci, Directeur du CFA Leonard de Vinci

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'emploi de Technicien supérieur en systèmes mécaniques s'exerce généralement au sein du service études-recherche-développement et comporte les activités principales suivantes : - Intégrer et encadrer une équipe projet,

- Rédiger puis exploiter un Cahier Des Charges Fonctionnel (CDCF),
- A partir du CDCF, proposer puis mettre en œuvre des solutions techniques,
- Créer le dossier de définition du produit intégrant les solutions techniques retenues en vue de sa fabrication.

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES : - Connaissance des fonctionnements de l'entreprise,
- Connaissance et maîtrise des fonctions techniques et de leur hiérarchie,
- Connaissance des différentes technologies (coûts, délais, risques) et des techniques de veille,
- Maîtrise des moyens de conception des modes de simulation de maquette, de test et de protection des travaux en vue de proposer et définir des solutions techniques dans le respect des standards et des normes de création de dossier de définition,
- Maîtrise des outils de CAO (Conception assistée par ordinateur) en conformité avec les règles internes,
- Maîtrise des cotations des pièces en choisissant les tolérances adaptées,
- Maîtrise des techniques de restitution des informations et de communication avec les fournisseurs et les acteurs du projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les trois principaux secteurs d'activité sont : l'industrie, l'aéronautique, l'automobile.

L'emploi des titulaires de la certification s'exerce généralement au sein du service études-recherche-développement. La position hiérarchique dépend de la taille du service et de la société. Ainsi, ils travaillent sous la responsabilité du responsable du bureau d'études dans une grande structure ; du directeur technique dans une structure moyenne ; du dirigeant principal dans une petite structure. Selon l'expérience, ils peuvent être amenés à encadrer des dessinateurs et dessinateurs-projecteurs.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1203 : Conception et dessin produits mécaniques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 composantes :

1) Composante de connaissances théoriques (55% de la note finale) :

- Efficacité commerciale : organisation commerciale, techniques de vente, merchandising, marketing direct... (étude de cas, mise en situation, épreuves écrites)
- Culture économique et commerciale : marketing, univers GMS, cas de synthèse commerciale, économie d'entreprise, gestion, droit commercial, informatique, management commercial, anglais... (épreuves écrites)
- Développement personnel : projet professionnel (rapport écrit et soutenance), communication écrite, prise de parole en public

2) Composante de compétences liées au métier basées sur une grille fournie par l'organisme de formation (35% de la note finale) :

- Compétences génériques : planification, organisation, contrôle, capacité à rendre compte
- Compétences spécifiques : organisation commerciale, maîtrise des techniques de prospection, maîtrise des techniques de vente et négociation

3) Composante de synthèse : mémoire et soutenance orale de sa période en entreprise (10% de la note finale)

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé de 5 membres : Le Président de l'organisme gestionnaire ; Le Directeur du CFA ; Le Responsable de la Formation ; Deux professionnels en activité exerçant dans le cadre de la branche professionnelle et/ou du métier ciblé
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Ce jury comprend 4 personnes au minimum : le directeur du CFA délivrant la certification, le responsable de la formation, un représentant d'une entreprise extérieure et un enseignant du domaine.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au JO du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 9 janvier 1996 paru au J.O. du 21 janvier 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Assistant concepteur en systèmes mécaniques' pour la préparation par la voie de l'apprentissage exclusivement.

Arrêté du 28 juillet 1999 paru au JO du 6 août 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 paru JO du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1997 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

38 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

<http://www.devinci.fr/cfa>

Lieu(x) de certification :

Association CFA Léonard de Vinci 12, avenue Léonard de Vinci
92400 Courbevoie

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Assistant-concepteur en systèmes mécaniques (Arrêté du 9 janvier 1996 paru au Journal Officiel du 21 janvier 1996).